

LA LABELLISATION QUALIRÉPAR EN 6 ÉTAPES



01



Dossier de recevabilité

Phase administrative : sur la plateforme de labellisation, vous répondez au questionnaire et joignez les documents.

Nos services vous accompagnent par email et téléphone.

02



Contrat & commande

Lorsque votre dossier est validé, vous recevez le contrat et le bon de commande à signer.

Vous payez les frais de labellisation.

03



Audit documentaire

Vous disposez d'un délai de 3 mois pour déposer sur la plateforme de labellisation les justificatifs demandés.

Nos services vous accompagnent par email et téléphone.

04



Levée des non conformités

Si nécessaire

Nos auditeurs peuvent être amenés à vous demander des compléments, qui sont à déposer sur la plateforme de labellisation.

05



Comité de labellisation

Une fois l'audit documentaire validé, vous êtes labellisé pour un cycle de 3 ans.

Vous pouvez faire bénéficier vos clients du Bonus réparation.

06



Audit de suivi

Après 18 mois, votre structure est auditée. Vous déposez les documents de suivi sur la plateforme.

Nos services vous accompagnent par email et téléphone.